

Les barrières non tarifaires (BNT)

# Un obstacle à surmonter

L'économie mauritanienne se caractérise depuis longtemps par son extraversion prononcée, avec une forte spécialisation sectorielle des exportations, notamment, le minerai de fer et les produits de mer.

Ces deux produits primaires, non transformés pour l'essentiel, constituent 86,4% (\*) des exportations totales de marchandises. L'Union européenne (UE) est le principal partenaire de la Mauritanie tant à l'export qu'à l'import. En 2001, la Mauritanie a exporté pour 327 millions de dollars US vers l'UE, ce qui représente environ 72% de ces exportations. Elle a également importé 367 millions US, soit 67% de ses importations.

Il faut cependant signaler que l'UE impose des normes sanitaires et phytosanitaires très strictes et le plus souvent coûteuses.

L'étude dont on s'est inspirée, fait ressortir que la tentative de pénétration du marché laitier européen fut un échec pour les opérateurs économiques mauritaniens du secteur.

En effet, avec l'assistance française, un fromage à base de lait de chameaux a été mis au point. L'UE avait alors demandé la vaccination des animaux (chose faite), puis souleva le risque de fièvre aphteuse (aucun cas n'a été signalé), et enfin, elle exigea aux nomades de " traire mécaniquement " les bêtes incriminées, et c'est sur dernier point que l'opération a échoué.

D'où l'intérêt d'examiner les barrières non tarifaires qui commencent à prendre le pas sur les mesures de protection tarifaires classiques.

Ce n'est un secret pour personne, les barrières techniques aux échanges (Technical Barriers to Trade, TBT) et les réglementations sanitaires et phytosanitaires (SPS) commencent à devenir de véritables contraintes compte tenu de l'exigence des consommateurs face aux risques sanitaires et environnementaux. Les mesures normatives introduites par les pays importateurs pénalisent considérablement les exportations mauritaniennes qui doivent intégrer des coûts supplémentaires.

Plus de la moitié des produits exportés par la Mauritanie est considérée, par au moins un pays dans le monde, comme soulevant des problèmes de santé humaine ou relatifs à la vie sauvage. Les normes relatives à la santé animale et la sécurité humaine touchent le 1/3 des 100 principaux produits exportés par la Mauritanie. Parmi les 20 produits les plus exportés par la Mauritanie, les plus affectés sont les produits halieutiques, poulpes ou pieuvres ; poissons d'eau douce et de mer, comestibles, congelés ; maquereaux congelés ; crevettes, etc.

Toutefois, l'UE demeure moins exigeante que d'autres pays vis-à-vis des produits de la Mauritanie, ce qui est de bon augure compte tenu du poids de l'UE dans le commerce extérieur

du pays.

En effet, seuls 20 produits parmi les 100 principaux sont assujettis à des OTC ou SPS environnementales, soit seulement 5% des importations européennes totales. Tandis que les USA et le Japon semblent plus pointilleux avec respectivement 58 et 48 produits notifiés (indexés) sur les 100 en lice.

Dans un proche avenir, l'améliora-

tion de la qualité des produits mauritaniens, leur diversification mais aussi la recherche de nouveaux marchés seront probablement les grands enjeux pour l'économie nationale.

Quant à l'UE, elle doit s'attaquer aux obstacles non tarifaires des échanges pour renforcer l'intégration commerciale et favoriser la compétitivité des pays ACP, les accords de Cotonou et l'initiative " tout sauf les armes " constituent un cadre de concertation adéquat.

**MOHAMED OULD AHMED E.**

**MEDAHMEDD@YAHOO.FR**

(\*) source: Etude CCI, 2004